

« Demandes octroyées par Eumène, fils de Philétaïros, aux soldats de Philétaïra * et à ceux d'Attaléia * : le blé, le payer au prix de quatre drachmes le médimne *, le vin, de quatre drachmes le métrète *; pour l'année de service, qu'elle soit fixée à dix mois et qu'il n'y introduise jamais de mois intercalaire; pour ceux qui ont accompli leur temps et se trouvent inoccupés, qu'ils reçoivent la même solde que pendant leur service; pour ce qui est de la tutelle des orphelins, qu'elle incombe au plus proche parent ou à celui à qui le défunt l'aura léguée; pour les obligations fiscales, que soit maintenue l'exonération accordée en l'an 44...

En suite de quoi venaient les serments échangés entre les deux parties :

« Je prête serment par Zeus, la Terre, le Soleil, Poseïdon, Démèter, Arès, Athèna Aréia et la Tauropole * et tous les autres dieux et déesses. C'est de mon mieux que je me réconcilie avec Eumène fils de Philétaïros, et je ferai preuve de dévouement envers lui et les siens, et je ne formerai pas de complot contre Eumène fils de Philétaïros, et je ne porterai pas les armes contre lui, et je n'abandonnerai pas Eumène, mais je combattrai pour lui et pour ses intérêts à la vie et à la mort; je lui rendrai service aussi par ailleurs, avec dévouement et sans détour, avec tout mon zèle, dans la mesure de mes forces; et si j'ai connaissance de quelque complot dirigé contre Eumène fils de Philétaïros ou de toute autre entreprise nuisible à sa personne ou à ses intérêts, je m'y opposerai dans la mesure de mes forces et dénoncerai sur-le-champ, ou aussi vite qu'il me sera possible, celui qui commettrait l'une de ces actions à Eumène fils de Philétaïros ou à celui que je croirai susceptible de lui en faire rapport au plus vite; si je reçois de lui ou une cité, ou un fort, ou des vaisseaux, ou des richesses, ou tout autre chose qu'il pourra me remettre, je les défendrai, et je les remettrai, en toute rectitude et équité, à Eumène fils de Philétaïros ou à celui auquel il en aura donné commission, du moment que, pour sa part, il exécutera les accords; je n'accueillerai, venant de ses adversaires, aucune lettre ni ne recevrai aucun envoyé, et je n'en enverrai jamais vers eux... Je ne me laisserai pas non plus aller à aucune machination perfide contre ce serment, par nul artifice et sous aucun prétexte... Si je demeure fidèle à mon serment et si je reste dévoué à Eumène fils de Philétaïros, puisse-t-il bien en aller pour moi et les miens; si je viole mon serment et transgresse un des accords conclus, que je périsse, moi et ma postérité. »

Serment d'Eumène :

« Je prête serment par Zeus, la Terre, le Soleil, Poseïdon, Apollon, Démèter, Arès, Athéna Aréia et la Tauropole, et tous les autres dieux et déesses; je ferai preuve de dévouement à l'égard de Paramonos, des chefs et de tous les autres mercenaires qui se trouvent dans la stratégie de Philétaïra-sous-l'Ida, commandés par Paramonos; de même qu'à l'égard d'Arkès et des troupes de garnison qui sont sous ses ordres; de même qu'à l'égard de Philônides et des militaires non soldés qui ont pris part à la conjuration, d'eux-mêmes et de tous leurs hommes; de même qu'à l'égard de Polylaos, des chefs et de tout le reste des soldats placés sous ses ordres à Attaléia, fantassins, cavaliers, Trales *, tant qu'ils serviront avec nous; je ne formerai pas de complot et personne d'autre ne le fera en mon nom, et je ne livrerai à nul adversaire ni leur propre personne, ni rien de ce qui peut leur appartenir, ni leurs chefs, ni les représentants élus de leur association, par aucune machination et sous aucun prétexte; je ne porterai pas les armes contre eux... »